PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA BASTIDE D'ENGRAS

Séance du jeudi 26 décembre 2023

***

L'an deux mille vingt-trois,
le jeudi 26 décembre à 9h00,
le Conseil Municipal de la commune de la Bastide d'Engras, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal de la mairie sous la présidence de M. Pascal GISBERT, Maire.

Date de convocation : 19 décembre 2023

Conseillers municipaux présents :
CARON Jean-Pierre, FOUQUET Valentin, GISBERT Pascal, PARIS Laurent, MEIX Olivier et DEPASSE Hélène.

Conseillers municipaux absents excusés et pouvoirs
MASSART Frédéric a donné procuration à PARIS Laurent
DUFAUD Nathalie a donné procuration à DEPASSE Hélène
CHABERT Jocelyne a donné procuration à GISBERT Pascal

BAISERO Jean-Claude, GUZZO Catherine.

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 6
Nombre de votes : 9

Ordre du jour :
- Subvention au titre du « fonds vert » rénovation énergétique des menuiseries de l'école
- Bilan de concertation et arrêt des zones d'accélération des énergies renouvelables.

DEPASSE Hélène est désignée secrétaire de séance
Le compte-rendu du conseil municipal du 21 décembre 2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Délibérations :

- **DEL 2023-064 - Décision relative à la demande de subvention au titre du « fonds vert » rénovation énergétique des menuiseries de l'école**
  Approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés
- **DEL 2023-062 – Décision relative au bilan de concertation et arrêt des zones d'accélération des énergies renouvelables**
  Approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés

La séance est levée à 9h25

MAIRIE DE LA BASTIDE D'ENGRAS
Rue des Mouchards
Tél. 04 66 72 81 45
(30330)